

QUAI DEZOUMS – ENQUETE PUBLIQUE

Observations émises par voie électronique du 10 au 12/02/2017 :

– Monsieur Jean-Paul BEHR

– Monsieur Jean-Paul LABORDE

Bonjour Monsieur Sauvanet,
je vous prie d'annexer copie de cette lettre au registre concernant la requalification du quai Dezoums.

J'ai quitté Strasbourg et son air pollué voilà 4 ans pour venir respirer l'air pur de Port Vendres (celui-là même qui allège les traitements de la vigne). J'ai malheureusement un peu déchanté depuis.

En effet, bien que le trafic maritime soit faible dans le port, les fumées noires dégagées par les cargos en cours de déchargement m'incommodent, particulièrement lorsque souffle le marin. Je suppose que le dioxyde de soufre issu de la combustion du fuel lourd acidifie l'air humide, ce qui irrite la gorge et les bronches, sans parler des conséquences des émissions de particules fines et de métaux lourds (ce problème est documenté, c.f. <http://www.euractiv.com/section/science-policy/news/pollution-from-ships-kills-thousands-each-year/>).

Habitant à l'ouest du port, le problème est moins important les jours de tramontane... mais alors je plains sincèrement les gendarmes et les habitants des Tamarins qui disparaissent dans les fumées bleuâtres à ma place. Je joins deux photos prises le jeudi 9 février 2017 en guise d'illustration.

En tant que riverain, je ne suis par conséquent pas favorable à la construction d'un troisième quai.

J'ajouterais également qu'en tant que contribuable, je déplore que mes impôts de 2014 aient contribué à l'acquisition d'une grue qui fait le pied... de grue en contemplant ses congénères embarquées. Et je voudrais éviter que mes impôts de 2017 servent à financer un 3e quai, alors que les deux autres sont manifestement sous-employés.

Avec mes salutations citoyennes,
Jean-Paul Behr



**Sujet : enquête publique – port de Port-Vendres – Requalification du quai
Dezoums à l'Anse des Tamarins**

De : "> Jean-Paul (par Internet)" <mounotte45@free.fr>

Date : 10/02/2017 13:41

**Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-
durable.gouv.fr**

enquête publique – port de Port-Vendres – Requalification du quai Dezoums à l'Anse
des Tamarins

J'habite Port-Vendres depuis 17 ans, je souhaite témoigner des nuisances et des
risques majeurs occasionnées par la présence des bateaux porte-containers sur la
santé des habitants qui vivent pour la plus grande majorité à moins de 300 mètres .
Sur le plan environnemental ,

- les fumées noires qui s'échappent des énormes cheminées diffusent une masse
permanente de microparticules dont on connaît maintenant les effets dramatiques sur
notre santé . Le port est une cuvette qui favorise l'accumulation de ces
microparticules poussées par les vents marins contre nos bâtiments.

- le bruit permanent des moteurs, la nuit, traverse nos double-vitrages.

- Ces bateaux sont quasiment en centre ville, ils transportent des containers dont
on ne connaît pas la contenance.(matières dangereuses?) Les problèmes de
sécurité si proches de notre lieu de vie ne sont jamais évoqués.

La construction d'un troisième quai en plein centre ville ne ferait qu'accroître
gravement les nuisances environnementales aujourd'hui négligées.

Comment peut-on envisager de développer le stockage et le trafic de porte-
containers si nuisibles, de bétonner, de détruire les éléments naturels dans un si
petit port, joyau de la côte vermeille ? Ne serait t-il pas préférable de choisir un
autre port avec un espace plus étendu, plat, d'accès facile, éloigné d'habitations
si proches ?

Jean-Paul LABORDE

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel
antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>